

Fichetechnique

N° 25-044 | DÉCEMBRE 2025

(remplace la fiche technique n° 17-030 du MAAAO portant le même titre)

Lutte contre les oiseaux dans les cultures horticoles

K. Baines, ingénieur

INTRODUCTION

Les dégâts causés par les oiseaux dans les cultures horticoles posent un sérieux problème pour de nombreux producteurs. Quand rien n'est fait pour les éloigner, les oiseaux sont capables d'anéantir la récolte au complet. Si chaque oiseau peut engloutir jusqu'à quatre raisins par jour, une volée de 5 000 étourneaux peut engloutir jusqu'à une tonne de nourriture en moins de dix jours. La présente fiche technique décrit les pratiques de gestion optimales (PGO) pour lutter contre les oiseaux dans les cultures horticoles. Il s'agit de mesures pratiques ayant fait l'objet de recherches pour protéger l'environnement, améliorer l'efficacité et favoriser la durabilité à long terme des exploitations agricoles, tout en minimisant le risque de nuisances pour les voisins. Les sujets discutés ici comprennent les oiseaux qui posent des problèmes sur les fermes de l'Ontario, traitent des méthodes de contrôle des oiseaux et présentent les solutions pour élaborer une stratégie efficace de lutte contre les oiseaux pour les cultures horticoles.

L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE EFFICACE DE LUTTE CONTRE LES OISEAUX

Les producteurs veulent un moyen simple et économique de garder les oiseaux à l'écart de leurs cultures. Les voisins souhaitent une solution qui n'implique pas de dispositif produisant des émissions sonores. Trouver un équilibre est difficile. Même l'équipement moderne et les meilleures

efforts ne peuvent pas empêcher les dégâts causés par les oiseaux, et certains dispositifs peuvent créer une nuisance s'ils ne sont pas gérés correctement. Cependant, les bons outils et une bonne gestion peuvent réduire le niveau de menace des oiseaux et préserver plus de cultures, tout en minimisant les inconvénients pour les voisins. Pour de plus amples détails sur les nuisances, consultez la partie *Aborder les nuisances potentielles et les pratiques agricoles normales*.

Voici les cinq étapes pour élaborer une stratégie efficace de lutte contre les oiseaux qui concilie les besoins de la culture avec ceux du quartier environnant :

1. Mesurer la gravité du problème posé par les oiseaux.
2. Suivre une approche intégrée.
3. Déclencher un programme de lutte en temps utile.
4. Éviter les méthodes de lutte dont les manifestations sont prévisibles.
5. Respecter vos voisins.

L'annexe B donne un exemple de stratégie de lutte pour un vignoble hypothétique de quatre hectares (10 acres), en fonction du niveau de menace posé par les oiseaux. Ce n'est qu'un exemple, car chaque ferme est différente et un éventail d'options est possible. Créez une stratégie propre à votre ferme, à la récolte et au secteur avoisinant.

Étape 1 : Mesurer la gravité du problème posé par les oiseaux

Pour résoudre le problème posé par les oiseaux, commencez par savoir quels oiseaux causent des dégâts, d'où ils viennent, comment ils se comportent et où les zones les plus à risques sont situées.

Identifiez les espèces d'oiseaux qui posent un problème

La figure 1 présente des images de ces oiseaux pour faciliter l'identification. Le tableau 1 répertorie les oiseaux qui causent des dommages aux cultures horticoles de l'Ontario.

Tableau 1. Oiseaux communs indésirables dans les cultures horticoles de l'Ontario

| Culture | Oiseaux problématiques |
|-------------------|--|
| Cerises sucrées | Carouge à épaulettes, quiscale, étourneau, merle d'Amérique, roselin familier, oriole, mouette |
| Bleuets | Merle d'Amérique, étourneau, roselin familier, oriole, jaseur des cèdres, mouette, corneille |
| Raisins | Merle d'Amérique, étourneau, oriole, grand moqueur, roselin |
| Pommes Honeycrisp | Corneille, étourneau |
| Maïs sucré | Carouge à épaulettes, étourneau, moineau, roselin familier |

Comprendre le comportement des oiseaux

Les oiseaux agissent selon leur instinct et en fonction de l'environnement. Observez les oiseaux dans les cultures, et identifiez les comportements clés. Cherchez des façons de perturber ces comportements pour qu'ils aient plus de difficulté à se nourrir.

Vol

- Certains oiseaux volent avec des groupes d'oiseaux migrants (par exemple, les étourneaux), tandis que d'autres arrivent des terrains boisés locaux (les merles d'Amérique, les geais bleus).
- Les oiseaux suivent souvent le même trajet pour aller se nourrir.
- Les étourneaux volent jusqu'à 25 km de leur site de reproduction pour se nourrir.
- Les étourneaux volent aux extrémités et aux côtés de champs et se percheront sur les fils aériens.

Nidification

- Les oiseaux établissent leur propre territoire en avril et en mai et restent souvent dans cette région jusqu'à la maturité de la récolte.
- Il est difficile de chasser les oiseaux une fois qu'ils ont trouvé une source de nourriture.

Nourriture

- Les oiseaux se nourrissent généralement de bonne heure dès le lever du soleil et tard dans la journée quand le soleil se couche.
- Les oiseaux aiment s'abreuver pendant qu'ils s'alimentent.
- Les oiseaux ne reculent pas devant les difficultés pour trouver leur pitance.
- Les merles d'Amérique sautent sur le sol à la recherche de nourriture.
- Les jaseurs des cèdres s'alimentent perchés ou suspendus.
- Les oiseaux qui s'alimentent attirent d'autres oiseaux, ce qui ajoute au problème.
- Détournez les oiseaux vers d'autres sites d'alimentation.

Régime alimentaire

- Les oiseaux sont des ravageurs opportunistes qui se nourrissent de ce qu'ils rencontrent en chemin.
- Les cultures à maturité précoce sont plus attrayantes pour les oiseaux puisque les sources de nourriture arrivées à maturité sont plus rares.
- Les cultures sucrées (teneur plus élevée en Brix) sont généralement plus attrayantes pour les oiseaux.

Effarouchement

- Les grandes volées d'oiseaux sont plus faciles à effaroucher que les petites.
- Les oiseaux s'accoutumant rapidement aux mouvements uniformes ou aux bruits répétitifs.
- Selon l'espèce, les oiseaux réagissent différemment aux diverses méthodes d'effarouchement.
- Même lorsque les cultures sont protégées par des filets, il y a toujours des oiseaux qui s'y posent et qui picorent les fruits à travers les mailles.



Jaseur des cèdres



Corneille



Quiscale



Mouette



Roselin familier



Moineau domestique



Grand moqueur



Oriole



Merle d'Amérique



Carouge à épaulettes (femelle)



Carouge à épaulettes (mâle)



Étourneau

Figure 1. Oiseaux communs indésirables qui nuisent aux cultures horticoles de l'Ontario. Source : Wikimedia Creative Commons.

Estimation du niveau de menace posé par les oiseaux

Pour comprendre les risques de dégâts causés par les oiseaux et les possibilités de lutte sur une ferme, vous devrez créer un plan de la propriété pour chaque zone de culture et identifier les caractéristiques pertinentes à quelques centaines de mètres de la récolte.

Caractéristiques des cultures

- Différentes cultures ou variétés de culture
- Historique des dégâts causés par les oiseaux dans des blocs individuels

Caractéristiques des oiseaux

- Trajectoires de vol des oiseaux
- Zones d'intense activité des oiseaux

Caractéristiques des endroits pertinents aux dégâts causés par les oiseaux

- Végétation environnante
- Lignes électriques
- Étangs, ruisseaux, marécages ou autres points d'eau
- Hangars et bâtiments de ferme, surtout s'ils sont utilisés pour le stockage des céréales ou des aliments pour animaux
- Autres sources de nourriture pour les oiseaux

Zones vulnérables à proximité des endroits suivants

- Habitations des voisins
- Villes voisines ou régions développées
- Installations d'élevage où le bruit peut avoir une incidence sur les animaux
- Aires de loisirs (terrains de golf, sentiers pédestres, parcs sportifs, etc.)

En utilisant le plan de la propriété et l'évaluation du niveau de menace posé par les oiseaux, évaluez la menace causée par les oiseaux dans chaque zone de la ferme. Cochez la case pour chaque situation qui s'applique. Le nombre de cases cochées indique le niveau de menace éventuel :

- 0 ou 1 : niveau de menace faible
2 ou 3 : niveau de menace moyen
4 ou plus : niveau de menace élevé

Évaluation du niveau de menace posé par les oiseaux

Situations présentes dans les cultures ou aux alentours :

- bandes arborées, bosquets ou terrains boisés à proximité
- source d'eau à proximité
- plantation se trouvant sur la trajectoire d'oiseaux migrateurs
- plantation qui est la meilleure source de nourriture du secteur
- aucun producteur dans le voisinage ne protège ses cultures
- plantation de fruits à maturité précoce ou de raisins très sucrés
- absence d'activité humaine régulière aux abords de la culture

Déterminez la quantité de récolte qui est perdue à cause des oiseaux

Les dégâts causés par les oiseaux ne sont pas toujours évidents. Les cultures présentant des dommages physiques (picorements) sont faciles à repérer, mais les cultures complètement dévorées par les oiseaux sont difficiles à estimer. Au moment de la récolte, il est difficile de savoir quel a été l'impact des dégâts causés par les oiseaux sur les cultures. Utilisez le plan de la propriété et l'évaluation de la menace pour identifier les zones à risques plus élevés de dégâts causés par les oiseaux. Estimez les pertes causées par les oiseaux dans ces zones au moyen d'essais dans le champ, selon le type de culture (annexe A). Calculez la valeur de la perte de récolte pour déterminer le budget destiné au matériel de lutte contre les oiseaux.

Tenez des registres de toutes les évaluations. Utilisez ces évaluations pour identifier les endroits où le matériel est nécessaire. Trouvez d'autres possibilités pour limiter les dégâts causés par les oiseaux, comme rendre les habitats moins attrayants ou éliminer les sources d'eau.

ÉTAPE 2 : SUIVRE UNE APPROCHE INTÉGRÉE

Le moyen le plus efficace de lutter contre les oiseaux est de combiner les méthodes de dissuasion simultanément. Même l'utilisation de filets n'offre pas une protection absolue, mais elle est améliorée avec d'autres dispositifs. Actuellement, quatre catégories de moyens de dissuasion peuvent être utilisées :

- acoustiques
- visuels
- physiques
- chimiques

Effaroucheurs acoustiques

Les effaroucheurs acoustiques produisent des sons destinés à effrayer les oiseaux. Les oiseaux ont une acuité auditive semblable aux humains; tout son perceptible à l'oreille humaine est également perçu par les oiseaux. Les oiseaux n'entendent pas les ultrasons.

Canons au gaz propane (canons effaroucheurs)

Les canons effaroucheurs enflamment le propane pour produire des explosions sonores aléatoires et inattendues (figure 2). La plupart des dispositifs produisent une série de trois explosions dans un mouvement rotatif pour couvrir une plus grande surface. Ils doivent être utilisés conformément aux pratiques de gestion optimales (consultez la fiche technique, [Utilisation des canons effaroucheurs au propane pour éloigner les oiseaux des vignobles](#)).

Dispositifs électroniques sonores (hurleurs électriques)

Les dispositifs électroniques sonores émettent des sons électriques en vue d'irriter les oiseaux et de perturber leur système sensoriel ou d'imiter les appels de détresse de certaines espèces d'oiseaux et les cris d'avertissements des prédateurs (figure 3). Ces appels imitent les vrais oiseaux et sont habituellement plus acceptables pour les voisins que les canons au propane. Certains agriculteurs signalent que les appels de détresse peuvent attirer les oiseaux de proie, lesquels peuvent aider à effrayer les oiseaux problématiques.

Les dispositifs électroniques sonores et les canons au propane sont souvent utilisés conjointement. Les dispositifs électroniques interfèrent avec le système sensoriel de l'oiseau, alors que les canons au propane servent de stimulus pour les faire fuir.



Figure 2. Un canon effaroucheur au propane dans un vignoble.



Figure 3. Dispositif électronique sonore (hurleur électrique).

Cartouches pyrotechniques

Les cartouches pyrotechniques sont tirées d'un pistolet de poche et « propulsées » directement dans une volée d'oiseaux, où elles explosent et produisent un son très fort et/ou des effets visuels. Elles peuvent rapidement faire fuir toute une volée d'oiseaux. Cependant, elles doivent être actionnées manuellement. Soyez prudent lorsque vous utilisez les cartouches près des voisins et observez les mêmes distances de recul (d'où les cartouches explosent) et les mêmes lignes directrices que pour les canons au propane.

Fusils de chasse

Les fusils de chasse posent un grave problème de sécurité et ne doivent jamais être utilisés sans permis et sans une formation appropriée. Un fusil de chasse n'est pas aussi efficace pour faire fuir les oiseaux qu'une cartouche pyrotechnique. Le contrôle létal est généralement inefficace en raison du volume élevé d'oiseaux. Assurez-vous d'obtenir un permis auprès des autorités de réglementation avant d'utiliser des fusils de chasse.

Autres dispositifs qui produisent des sons

En général, les dispositifs tels que les klaxons à air, les assiettes en aluminium ou les fils vibrants de marque Mylar sont efficaces pendant quelques jours, au bout desquels les oiseaux n'y font plus attention. Ces bruits peuvent également perturber les voisins. Le moment où l'utilisation de ces dispositifs donne le meilleur résultat est quelques jours avant la cueillette, car c'est la période où la menace des oiseaux est la plus élevée.

Pratiques de gestion optimales pour l'utilisation d'effaroucheurs acoustiques

Aviser les voisins

- Expliquer quels dispositifs sont utilisés, comment ils fonctionnent et quand ils sont activés.
- Expliquer comment vous joindre s'il y a un problème.

Utiliser avec parcimonie pendant la saison de nidification

- Utiliser des dispositifs électroniques sonores (hurleurs électriques) et des effaroucheurs visuels dans les zones de nidification (ne pas utiliser de canons effaroucheurs).
- Cesser leur utilisation après la saison de nidification.

Attendre jusqu'au mûrissement des fruits

- Ne pas utiliser les effaroucheurs jusqu'à trois ou quatre semaines avant que la récolte commence à mûrir (les dates dépendent de la récolte).

De l'aube au crépuscule seulement

- Utiliser seulement 30 minutes avant le lever du soleil et jusqu'à 30 minutes après son coucher au moment où les oiseaux s'alimentent.
- Utiliser des minuteries électroniques et des capteurs de luminosité.

Observer les distances de recul minimales

- Au moins 125 m* des maisons avoisinantes
- Au moins 125 m* des autres dispositifs acoustiques

Utiliser la fréquence appropriée

- Utiliser le réglage 4 à 8 minutes* des canons effaroucheurs au propane.

Déplacer les dispositifs régulièrement

- Déplacer les dispositifs au moins une fois par semaine.
- Déplacer les dispositifs immédiatement s'il n'y a pas d'effet.

Cesser l'utilisation dès que possible

- Cesser dès que les cultures ont été récoltées.
- Désactiver ou déplacer les dispositifs immédiatement s'il n'y a pas d'effet.

* Consulter la fiche technique *Utilisation des canons effaroucheurs au propane pour éloigner les oiseaux des vignobles* pour des détails particuliers.

Effaroucheurs visuels

Les oiseaux réagissent aux mouvements et aux choses qui ressemblent à leurs ennemis. Cependant, les effaroucheurs visuels fournissent rarement assez de protection et sont généralement combinés avec des systèmes acoustiques pour obtenir de meilleurs résultats.

Effaroucheurs visuels en vol

Ballons épouvantails – Les ballons épouvantails colorés de la taille d'un ballon de plage bougent librement avec le vent et imitent la bouche béante d'un épervier (figure 4). Les ballons jaunes ont donné les meilleurs résultats en Ontario, en particulier avec les carouges.

Rubans et banderoles – Des bandes de ruban scintillant en plastique brillant reflètent la lumière solaire et s'agitent au moindre souffle de vent. Vus d'en haut, les oiseaux ont l'impression que toute la vigne ou toute la plantation est en mouvement. À utiliser le long des lignes du périmètre ou dans les zones qui subissent les dégâts les plus graves. Des rubans de deux couleurs, soit rouge et argent, dissuadent un large éventail d'espèces.

Cerfs-volants en forme d'oiseaux de proie – Les cerfs-volants se déplacent dans le vent et imitent les prédateurs qui chassent dans le champ (figure 5). La présence d'objets volants est menaçante et peut faire éloigner les oiseaux. Fixer les cerfs-volants à des poteaux au-dessus de la récolte afin qu'ils volent librement dans le vent.

Fauconnerie – Les faucons et les éperviers dressés peuvent être très efficaces, mais ces services sont très coûteux. Les prédateurs doivent être en vol pour créer un effet d'effarouchemennt. Les essais faits avec des oiseaux de proie attachés à un poteau n'ont pas eu grand succès, car les oiseaux nuisibles comprennent vite que le faucon ou l'épervier est dans l'impossibilité de les attaquer.

Nichoires des crécerelles d'Amérique – Petits oiseaux de proie indigènes de l'Ontario, les crécerelles d'Amérique se nourrissent d'insectes, de campagnols, de souris et d'autres petits oiseaux. Les dégâts causés par les oiseaux ravageurs peuvent être réduits lorsque les crécerelles sont en vol. Les crécerelles quittent la région dès le début du mois d'août, ce qui diminue leur efficacité pour certaines cultures à maturation plus tardive (par exemple, le raisin).

Attirer les crécerelles vers une zone en construisant des nichoirs (figure 6). Fixer les nichoirs sur les poteaux à cinq ou six mètres de hauteur, loin des espaces boisés, avec l'ouverture du nichoir faisant face au sud-est. Vérifier les nichoirs régulièrement pour empêcher les oiseaux indésirables de s'y installer.

Modèle réduit d'aéronef et véhicules aériens sans pilote (UAV) – Les modèles réduits d'aéronef radiocommandé et les UAV (drones) peuvent être utilisés pour effrayer les oiseaux (figure 7). Les dispositifs volants doivent être activés pour créer un effet d'effarouchemennt. Ils sont coûteux, laborieux et les opérateurs doivent être qualifiés. Leur utilisation est restreinte en raison des conditions météorologiques et de la durée de vie de la pile. Les opérateurs doivent s'assurer de suivre tous les règlements de l'aviation et peuvent être tenus de posséder un [certificat d'opérations aériennes spécialisées \(COAS\)](#) de Transports Canada.



Figure 4. Un ballon épouvantail avec un ruban brillant.



Figure 5. Un cerf-volant en forme d'oiseau de proie.

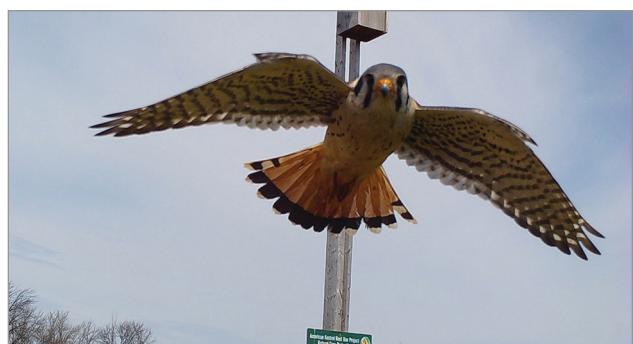


Figure 6. Une crécerelle d'Amérique avec un nichoir.
Source : Jim Willwerth et Mary Jasinski, Université Brock, St. Catharines, Ontario.



Figure 7. UAV avec dispositif acoustique intégré.
Source : Bird-X, Inc., Chicago IL USA

Effaroucheurs visuels au sol

Miroirs, réflecteurs et lumières – Les effets visuels et la lumière solaire réfléchie peuvent perturber les oiseaux, particulièrement les étourneaux. Les réflecteurs fonctionnent seulement lorsque le soleil brille. Les lumières fonctionnent mieux lorsque la lumière naturelle est faible, elles nécessitent un courant électrique à proximité et peuvent incommoder les voisins.

Dispositifs effaroucheurs laser – À l'heure actuelle, **l'utilisation d'aucun dispositif effaroucheur laser n'a été homologuée** par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) au Canada. Les questions relatives à l'utilisation de lasers doivent être dirigées vers l'ARLA.

Prédateurs artificiels et épouvantails – Les épouvantails et les prédateurs artificiels constituent une présence menaçante. Toutefois, les oiseaux se rendent compte rapidement que la menace n'est pas réelle. Certains oiseaux se nichent directement sur ces subterfuges. Pour plus d'efficacité, ils doivent être déplacés constamment.

Bonhomme gonflable – Un gros « bonhomme dansant » gonflable qui s'agit aléatoirement peut rendre les oiseaux nerveux. Nécessité d'un courant électrique à proximité. Pour le meilleur effet, les déplacer régulièrement.

Chiens – Des chiens dressés (p. ex. les border collies) peuvent être d'excellents moyens de dissuasion, en particulier pour les oiseaux qui se nourrissent au sol (tels que les merles, les oies). L'utilisation de chiens est plus efficace lorsqu'ils sont accompagnés d'un dresseur qualifié.

Activité humaine – L'activité humaine perturbe les oiseaux directement (en chassant les oiseaux) et indirectement (mouvement et présence). Beaucoup de moyens de dissuasion (p. ex. les cartouches pyrotechniques) dépendent du recours direct à une personne. Il est difficile de distinguer les effets de ces périphériques de la présence humaine.

Exclusion physique

Exclure physiquement les oiseaux de la plantation avec des filets est la meilleure façon de protéger les cultures. Malheureusement, c'est en général la solution la plus coûteuse et elle ne garantit pas la protection à 100 pour cent. Les oiseaux en détresse peuvent toujours trouver un moyen de pénétrer dans la plantation (figures 8 et 9). Les filets sont offerts en plusieurs tailles, couleurs et matériaux. Le choix est fait en fonction de la culture, de la configuration du champ, de la durée de vie prévue et de l'installation du matériel. La valeur élevée de certaines cultures horticoles peut justifier l'investissement dans un système de filets.



Figure 8. Les filets sont installés directement sur le raisin.

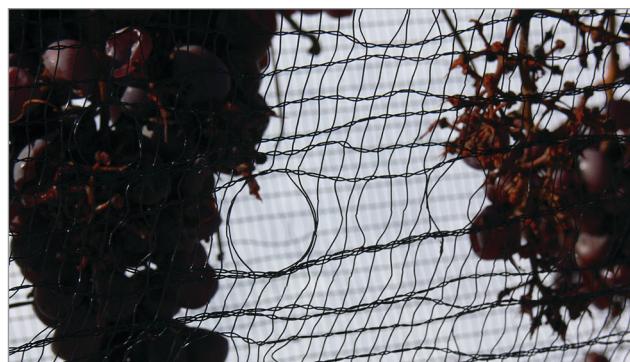


Figure 9. Les oiseaux ont picoré les raisins à travers les mailles du filet.

Filet installé directement sur les cultures

L'installation directe est plus adaptée pour les cultures qui ne nécessitent pas plusieurs cueillettes (p. ex. le raisin). Les filets colorés peuvent également servir de camouflage, puisqu'ainsi il est plus difficile pour les oiseaux de voir les fruits qui mûrissent.

Pour les raisins servant au vin de glace, le filet est une nécessité. Pour la production de vin de glace, il faut que le filet enserre complètement les pieds de vigne et qu'il soit ramené et attaché au-dessous des rameaux inférieurs. Ce procédé protège la récolte des oiseaux et empêche les raisins de tomber au sol pendant la longue période précédant la cueillette au milieu de l'hiver.

La pose de filet sur des structures suspendues

Les structures suspendues sont les mieux adaptées pour les cultures cueillies plus d'une fois (par exemple, les bleuets). Le système de structures suspendues permet de travailler sous les filets tout en protégeant la récolte des oiseaux. Les filets doivent être retirés, ou du moins enroulés à une extrémité, à la fin de la saison, pour les protéger contre la détérioration par les rayons ultraviolets et les accumulations de neige.

Effaroucheurs chimiques

Des produits chimiques (p. ex. l'anthranilate de méthyle) sont également disponibles. Ces produits doivent être approuvés pour utilisation sur une culture spécifique par l'ARLA et être utilisés conformément aux directives apposées sur l'étiquette. Prendre note qu'en raison des saveurs indésirables qu'ils laissent sur les aliments frais, leur utilisation pour des épandages agricoles est très limitée.

Les coûts et l'efficacité

Le tableau 2 classe chaque méthode de dissuasion en fonction de l'efficacité, des coûts annuels (y compris la main-d'œuvre) et de la possibilité de créer une nuisance. Niveaux de classement : élevé (É), moyen (M), faible (F). Efficacité élevée, faible coût et faible nuisance sont les caractéristiques les plus désirables.

Les classements reposent sur les études publiées et les recherches disponibles. Les caractéristiques peuvent changer considérablement selon les champs, les cultures, les espèces d'oiseaux, les conditions météorologiques et la gestion.

Tableau 2. L'efficacité relative, les coûts annuels (y compris la main-d'œuvre) et la possibilité de créer une nuisance pour chaque méthode de dissuasion

| LÉGENDE : É = élevé M = moyen F = faible | | | |
|--|-------------------|----------------------|--|
| Méthode de dissuasion | Efficacité | Coûts annuels | Possibilité de créer une nuisance |
| Effaroucheurs auditifs | | | |
| Canons au gaz propane (canons effaroucheurs) | M | M | É |
| Effaroucheurs d'oiseau électroniques | M | M | M |
| Pistolets pyrotechniques | É | M | M |
| Fusils de chasse | F | M | M |
| Effaroucheurs visuels | | | |
| Ballons épouvantails, rubans, banderoles | M | F | F |
| Cerfs-volants prédateurs | M | M | F |
| Fauconnerie, lorsque l'oiseau est en vol | É | É | F |
| Nichoirs de crècerelle | M | F | F |
| Modèle réduit d'aéronef, drones, lorsque l'appareil est en vol | M | É | M |
| Miroirs, réflecteurs, prédateurs artificiels | M | F | F |
| Lumières | M | M | M |
| Bonshommes gonflables | M | M | M |
| Chiens | M | M | M |
| Méthodes d'exclusion | | | |
| Filets | É | É | F |

ÉTAPE 3 : DÉCLENCHER UN PROGRAMME DE LUTTE EN TEMPS UTILE

Amorcez le programme de lutte contre les oiseaux hâtivement, avant que les oiseaux s'implantent dans la région. Souvent les producteurs déclenchent leur programme de lutte trop tard, après que les oiseaux ont déjà goûté à la récolte.

Pendant la saison de nidification

- Utilisez les épouvantails électroniques (hurleurs électroniques) et les effaroucheurs visuels dans les zones de nidification pour convaincre les oiseaux de s'installer ailleurs.
- Une fois que la saison de nidification est terminée, retirez les effaroucheurs.

Pendant la saison de croissance

- Installez le matériel de lutte contre les oiseaux au moins 10 jours avant que la culture commence à être alléchante pour les oiseaux (le début du mûrissement qui se manifeste par des changements comme les fruits qui se colorent, qui deviennent plus tendres et plus sucrés).
- À la mise en route du programme, il convient de régler le matériel acoustique pour qu'il se déclenche peu fréquemment. Pour les canons au propane, démarrez sur le réglage de 8 à 16 minutes.
- Au fur et à mesure que la récolte arrive à maturité et que la lutte contre les oiseaux s'intensifie, réglez le matériel pour qu'il soit mis en fonction plus souvent. Pour les canons au propane, utilisez le réglage de 4 à 8 minutes.
- Évitez de mettre le matériel en fonction trop fréquemment, ou l'efficacité en sera réduite.

ÉTAPE 4 : ÉVITER LES MÉTHODES DE LUTTE DONT LES MANIFESTATIONS SONT PRÉVISIBLES

Les oiseaux sont intelligents et s'habitueront rapidement aux méthodes de lutte régulières, répétées ou constantes. Utilisez une variété de stratégies et modifiez régulièrement la fréquence d'activation et les endroits où sont placés ces dispositifs pour obtenir les meilleurs résultats :

- Utilisez le matériel de protection de façon peu fréquente au début de la saison, et augmentez la fréquence à mesure que la saison progresse.
- Observez le comportement des oiseaux lorsque le matériel de lutte est mis en fonction. Si les résultats ne sont pas satisfaisants, changez le matériel immédiatement.
- Combinez les méthodes d'effarouchement pour perturber les sens des oiseaux tout en provoquant ou renforçant la peur.
- Placez d'autres dispositifs d'effarouchement le long du périmètre des cultures, à proximité des arbres ou des étangs et dans les zones où ils prennent leur envol.
- Ayez recours à des méthodes imprévisibles plutôt qu'à des méthodes de lutte répétitives.
- Déplacez et/ou modifiez souvent les méthodes de lutte pour empêcher les oiseaux de s'y habituer.
- Servez-vous des vents dominants et/ou des effets écho pour maximiser la dispersion du son à partir de dispositifs acoustiques.
- Pensez à vos voisins, notamment au moment d'utiliser des dispositifs acoustiques.

L'annexe B fournit un exemple de stratégie de lutte contre les oiseaux dans un vignoble de 4 hectares (10 acres). La stratégie utilise des méthodes plus agressives pour des niveaux de lutte plus élevés.

ÉTAPE 5 : RESPECTER VOS VOISINS

Malheureusement, n'importe quel dispositif qui contrarie les oiseaux peut également irriter des voisins des alentours. La plupart des plaintes pour nuisance concernant les dispositifs d'effarouchement d'oiseaux impliquent les canons au propane. Les plaintes pour nuisance peuvent augmenter avec le temps si rien n'est fait.

Soyez proactif et évitez les problèmes avant qu'ils se développent. Gérez les canons effaroucheurs correctement afin de minimiser les conséquences pour vos voisins. Consultez les fiches techniques, *Utilisation des canons effaroucheurs au propane pour éloigner les oiseaux des vignobles*, pour les pratiques de gestion optimales, les distances minimales de retrait et des trucs d'exploitation, et *Nuisances sonores dues au matériel agricole fixe* pour des renseignements sur la mesure et la réduction du bruit.

Avant de régler les canons effaroucheurs, expliquez à vos voisins pourquoi ils sont nécessaires et répondez à leurs questions. Donnez-leur vos coordonnées afin qu'ils sachent qui appeler s'il y a un problème. Modifiez le modèle de lettre à l'annexe C et faites-la parvenir à vos voisins chaque année. Le fait de donner aux voisins une chance d'avoir leur mot à dire n'éliminera sans doute pas le problème entièrement, mais cela peut contribuer à atténuer leur sentiment d'impuissance.

ABORDER LES NUISANCES POTENTIELLES ET LES PRATIQUES AGRICOLES NORMALES

Le respect et la tolérance entre les agriculteurs (y compris les serriculteurs) et leurs voisins sont essentiels pour maintenir de saines relations communautaires. Expliquer à vos voisins l'importance de certaines activités ou de certains dispositifs nécessaires aux activités agricoles qui sont susceptibles de créer une nuisance peut aider à forger de meilleures relations avec ceux-ci.

Afin d'aider à prévenir les plaintes pour nuisance, les agriculteurs sont invités à être proactifs en communiquant toutes les activités réalisées ou tous les dispositifs servant dans le cadre de leur exploitation agricole qui peuvent créer une nuisance causée par une perturbation qui est régie

aux termes de la *Loi de 1998 sur la protection de l'agriculture et de la production alimentaire*.

Expliquer la nécessité de ces activités pour le succès des exploitations agricoles peut aider à favoriser la bonne volonté et réduire la probabilité de plaintes. De la même façon, les voisins d'exploitations agricoles (y compris de serres) sont encouragés à communiquer avec les agriculteurs s'ils subissent des perturbations. Le fait de régler les préoccupations en collaboration avant d'impliquer les autorités locales ou le MAAAO peut entraîner des résolutions plus efficaces et à l'amiable.

Consulter la partie *Ressources* pour de plus amples renseignements sur le règlement des plaintes de nuisance.

RÉSUMÉ

L'approche la plus efficace pour lutter contre les oiseaux consiste à créer un équilibre entre les besoins de la culture, l'efficacité et les coûts de diverses méthodes de lutte et à respecter l'environnement et le voisinage.

- Évaluez le risque de dégâts causés par les oiseaux en déterminant les oiseaux qui sont un problème, en observant les comportements des oiseaux, en identifiant les zones à risques plus élevés et en estimant le niveau de menace éventuelle.
- Utilisez une approche intégrée avec plusieurs dispositifs et stratégies qui se complètent pour perturber les comportements des oiseaux.
- Déclenchez le programme de lutte en temps utile pour décourager les oiseaux de s'établir dans la région.
- Évitez les méthodes de lutte dont les manifestations sont prévisibles en changeant les méthodes, en déplaçant le matériel régulièrement et en surveillant l'efficacité.
- Respectez les voisins des alentours en les renseignant au sujet des systèmes de lutte contre les oiseaux en cours d'utilisation et en utilisant le matériel correctement afin de minimiser les conséquences sociales.

ANNEXE A : MÉTHODES PROPOSÉES POUR ESTIMER LA PERTE CAUSÉE PAR LES OISEAUX

Effectuez ces essais dans le champ pour estimer le pourcentage de perte de récolte attribuable aux oiseaux.

| Arbustes ou plantes viticoles (p. ex., bleuets, raisins) | Culture arboricole (p. ex., cerises, pommes) | Récoltes des champs (p. ex., maïs sucré) |
|--|---|--|
| Juste avant le mûrissement : Sélectionnez au moins dix arbustes et vignes aléatoirement dans les champs dont les fruits mûrs sont répartis uniformément. Évitez les rangs extérieurs. Posez le filet de façon à couvrir complètement ces arbustes et les vignes. Sélectionnez un nombre égal d'arbustes et de vignes chargés de fruits dans les mêmes zones du champ, à au moins 10 m (32 pieds) de ceux recouverts du filet. Laissez ces arbustes et vignes sans filet. Identifiez-les avec des drapeaux ou autres marques facilement identifiables. | Trois semaines avant la récolte : Sélectionnez au moins trois arbres dont les fruits mûrs sont répartis uniformément, dans des zones aléatoires du verger. Évitez les rangs extérieurs. Identifiez ces arbres avec des drapeaux, des marques de peinture ou d'autres marques facilement identifiables. Sélectionnez quatre branches sur chaque arbre au niveau des yeux, une de chaque côté. Chaque branche doit avoir une charge de récolte qui peut facilement être cueillie en 15 minutes. Identifiez ces branches avec des rubans, des marques de peinture ou d'autres marques facilement identifiables. | Au moment de la récolte : Marchez de long en large tout le long de la parcelle ou du champ légèrement en diagonale en continuant d'un bout à l'autre de la parcelle ou du champ. À intervalles réguliers le long du sentier de marche (p. ex. tous les dix rangs), inspectez l'un des maïs à maturité sur l'épi le plus à proximité. S'il n'y a pas de maïs à maturité sur cet épi, inspectez l'épi le plus près de celui-ci. Vérifiez s'il y a des signes de dégâts d'oiseaux. Même les petits coups de bec d'oiseau pourraient rendre les épis impropre à la vente. Continuez de marcher de long en large en diagonale tout le long du champ et inspectez les épis à intervalles réguliers. Inspectez au moins vingt épis au total. Comptez le nombre total d'épis inspectés et le nombre d'épis qui sont impropre à la vente en raison des dégâts causés par les oiseaux. Divisez le nombre d'épis invendables par le nombre total d'épis inspectés pour estimer le pourcentage de la perte causée par les oiseaux. |
| Au moment de la récolte : Faites une cueillette manuelle de tous les arbustes et vignes, sous le filet et hors du filet, la même journée. Séparez la récolte des fruits sous le filet de ceux cueillis hors du filet. Cueillez tous les fruits de la récolte, quel que soit le dommage. Mesurez les récoltes sous les filets et hors des filets par poids. Présumez que les fruits sous les filets ont une protection absolue (0 % de pertes). Divisez la différence dans la récolte par la récolte sous le filet pour évaluer le pourcentage de la perte causée par les oiseaux. | Au moment de la récolte : Faites la cueillette de toutes les branches marquées manuellement la même journée. Déposez la cueillette dans un panier différent pour chaque branche. Cueillez tous les fruits de la récolte, quel que soit le dommage. Comptez le nombre total de fruits récoltés et le nombre de fruits endommagés par les oiseaux. Divisez le nombre de fruits endommagés par les oiseaux par le nombre total de fruits récoltés pour estimer le pourcentage de la perte causée par les oiseaux. | Exemple : <ul style="list-style-type: none">• 50 kg de fruits provenant des arbustes et des vignes sous le filet• 40 kg de fruits provenant des arbustes et des vignes marqués hors du filet• (50-40) = 10 kg, soit la différence entre les fruits sous le filet et hors du filet Estimation des pertes causées par les oiseaux : $(10/50) \times 100 = 20 \% \text{ de perte}$ |
| Estimation des pertes causées par les oiseaux : $(10/50) \times 100 = 20 \% \text{ de perte}$ | Exemple : <ul style="list-style-type: none">• 180 fruits cueillis• 36 fruits endommagés par les oiseaux Estimation des pertes causées par les oiseaux : $(36/180) \times 100 = 20 \% \text{ de perte}$ | Exemple : <ul style="list-style-type: none">• 20 épis inspectés au total• 4 épis impropre à la vente en raison de dégâts causés par les oiseaux Estimation des pertes causées par les oiseaux : $(4/20) \times 100 = 20 \% \text{ de perte}$ |

ANNEXE B : EXEMPLE DE STRATÉGIE DE LUTTE POUR UN VIGNOBLE

Le tableau 3 présente un exemple de stratégie de lutte contre les oiseaux dans un vignoble de 4 hectares (10 acres). Le vignoble a 50 rangs de vignes qui sont à 290 m (950 pi) de longueur, espacés de 2,75 m (9 pi). La stratégie utilise des méthodes plus agressives pour des niveaux de lutte plus élevés.

Tableau 3. Méthodes proposées pour la lutte contre les oiseaux pour un vignoble de 4 hectares selon le niveau de menace des oiseaux

| Niveau de menace posé par les oiseaux | Matériel proposé |
|---------------------------------------|---|
| Faible | 1 épouvantail électronique ou un canon à propane 2 cerfs-volants prédateurs 5 ballons 500 m (1 600 pi) de ruban brillant |
| Moyenne | 2 canons effaroucheurs au propane 2 épouvantails électroniques 10 ballons épouvantails 3 cerfs-volants prédateurs 1 500 m (5 000 pi) de ruban brillant 1 pistolet pyrotechnique 1 160 m (3 800 pi) de filet recouvrant les 2 rangs en périphérie (4 rangs au total) |
| Élevé | 14 500 m (47 600 pi) de filet recouvrant tous les rangs |

ANNEXE C : LETTRE TYPE À ENVOYER AUX VOISINS AU SUJET DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES OISEAUX

Utilisez la présente lettre type comme modèle pour informer les voisins au sujet des dispositifs de lutte contre les oiseaux qui sont utilisés près de chez eux.

Incluez un lien vers la fiche technique, *Utilisation des canons effaroucheurs au propane pour éloigner les oiseaux des vignobles*, dans la lettre, afin de donner aux voisins des renseignements supplémentaires sur les dispositifs pour lutter contre les oiseaux.

À notre voisin,

Je vous remercie pour la patience dont vous avez fait preuve à l'endroit de nos pratiques agricoles. Nous sommes propriétaires du vignoble à l'adresse [adresse de la ferme ici]. Nos raisins mûrissent, et nous avons l'intention de placer des canons au propane (effaroucheurs d'oiseaux), des filets et des dispositifs effaroucheurs électroniques (hurleurs électroniques) dans nos vignobles pour empêcher les oiseaux de manger et de détruire notre culture. Ces dispositifs ne causent pas de blessures aux oiseaux; ils les effraient tout simplement loin des cultures. Ces mesures sont nécessaires pour empêcher les oiseaux de dévorer toutes nos cultures arrivées à maturité.

Ce matériel est réglé pour être mis en fonction au plus tôt 30 minutes avant le lever du soleil et au plus tard 30 minutes après le coucher du soleil. Nous les installerons à au moins [XX] mètres de votre propriété, conformément aux pratiques de gestion optimales décrites dans la fiche technique du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise, *Utilisation des canons effaroucheurs au propane pour éloigner les oiseaux des vignobles*.

Si vous entendez ces dispositifs en dehors des périodes mentionnées ci-dessus, cela signifie que quelque chose ne va pas. Vous pouvez nous appeler, quelle que soit l'heure, afin que nous puissions résoudre ce problème dès que possible. Ne tentez pas de désactiver les dispositifs vous-même, car vous risqueriez de vous blesser ou d'endommager le dispositif. Si vous avez des questions, des préoccupations ou des commentaires au sujet de l'une ou l'autre partie de notre programme de lutte contre les oiseaux, veuillez nous appeler au : [numéro de téléphone].

Merci encore d'être patient et de comprendre que nous ne pouvons pas gagner notre vie si les oiseaux dévorent toutes nos récoltes.

Nous vous prions d'agrérer nos salutations distinguées.

[signature]

RESSOURCES

Vidéo : Répartition efficace dans le champ

Vidéo : Effaroucheur — Réglage du boîtier de commande

Fiche technique du MAAAO *Les plaintes pour nuisances et la Loi de 1998 sur la protection de l'agriculture et de la production alimentaire*

Fiche technique du MAAAO *Donner suite aux plaintes pour nuisance agricole*

Bishop, J., McKay, H., Parrott, D., Allan, J. (2003).
Review of International Research Literature Regarding the Effectiveness of Auditory Bird Scaring Techniques and Potential Alternatives. (PDF). United Kingdom Department for Environment, Food and Rural Affairs.

Comfort, T. (2012). *The Spartan: a nestbox for the American Kestrel.*

Tracey, J., Bomford, M., Hart, Q., Saunders, G., et Sinclair, R. (2007). *Managing Bird Damage to Fruit and Other Horticultural Crops.* Bureau of Rural Sciences, Canberra, Australie.

La présente fiche technique a été mise à jour par Kevin Baines, ingénieur principal, systèmes agroalimentaires (serriculture et horticulture), MAAAO, Craig Fowler, ingénieur, gestion de l'eau et irrigation, MAAAO, et Gaganjot Madanpotra, ingénieur, systèmes de production des cultures et questions environnementales, MAAAO.

Publié par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise
© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2025
ISSN 1198-7138
Also available in English (Factsheet 25-043)

Centre d'information agricole :
1 877 424-1300
1 855 696-2811 (ATS)
Courriel : ag.info.omafa@ontario.ca
ontario.ca/maaa

Le présent guide est publié à titre informatif seulement. La province de l'Ontario, représentée par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise (MAAAO), ne fait aucune garantie expresse ou tacite en lien avec l'utilisation de ce guide, à savoir son contenu ainsi que tout lien menant à des sources ou des sites de tiers et tout contenu de ces sources et sites, ce qui comprend, sans limitation, les garanties d'absence de contrefaçon ou d'adaptation à un usage particulier.